

Les Travaux
de
l'Observatoire national
de la pauvreté et de
l'exclusion sociale

2007-2008

En application de la loi du 11 mars 1957 (article 41) et du code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992, toute reproduction partielle ou totale à usage collectif de la présente publication est strictement interdite sans l'autorisation expresse de l'éditeur. Il est rappelé à cet égard que l'usage abusif et collectif de la photocopie met en danger l'équilibre économique des circuits du livre.

Conception-réalisation : www.lasouris.org
© La Documentation française, Paris, 2008
ISBN : 978-2-11-007150-7

Sommaire

Introduction aux Travaux	9
--------------------------------	---

PREMIÈRE PARTIE

Évolution de la pauvreté, impact des politiques d'emploi et des transferts sociaux

CAHIER 1

Actualisation des données relatives à la pauvreté

Pauvreté monétaire relative et minima sociaux, une analyse à partir de l'enquête Revenus fiscaux 2005, <i>Henri Ruiz (Insee)</i>	19
Pauvreté et niveaux de vie en 2005, <i>Pascal Chevalier, Jérôme Pujol (Insee)</i>	27
La pauvreté en conditions de vie: 1998-2006, <i>Dominique Demailly, Pascal Godefroy (Insee)</i>	39
Un nouvel indicateur de bas revenus à 60% avec les données des caisses d'allocations familiales, <i>Catherine Jaulent (Cnaf)</i>	57
Associations et pauvreté: chiffres stables, méthodes nouvelles, <i>Michel Legros (EHESP)</i>	71

CAHIER 2

Emploi, chômage, politiques de l'emploi et transferts sociaux

2005-2007: une forte baisse du nombre de demandeurs d'emploi, <i>Olivier Monneraye (Dares)</i>	89
Bénéficiaires de minima sociaux et dispositifs d'aide à l'emploi depuis 2005, <i>Olivier Biau, Pierre Lamarche, Béatrice Le Rhun (Dares)</i>	101
L'accompagnement des jeunes peu qualifiés par les missions locales, <i>Lionel Bonnevalle (Dares)</i>	113

L'allocation de parent isolé : caractéristiques des allocataires et déterminants de leur insertion professionnelle, *Magda Tomasini (Cnaf)* 133

Les bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés, *Muriel Nicolas, Marie-José Robert (Cnaf)* 147

CAHIER 3

Une figure particulière de la pauvreté : les travailleurs pauvres

Les travailleurs pauvres, *Sophie Ponthieux, Émilie Raynaud (Insee)* 163

Un quart des personnes hébergées en établissement social disposent d'un revenu issu du travail, *Alice Mainguené (Drees)* 185

L'action syndicale face à la pauvreté laborieuse, analyse des représentations et des dispositifs d'action sociale dans l'entreprise, *Sophie Bérout, Thomas Brugnot, Gwenola Le Naour, Emmanuel Porte (Triangle - université Lyon 2)* 195

DEUXIÈME PARTIE

Les conditions de logement des ménages pauvres

CAHIER 1

Le logement des ménages jeunes

Les conditions de logement des ménages jeunes, *Jean-Claude Driant (Creteil), Bénédicte Casteran (Insee), Sophie O'Prey (Insee)* 253

Insertion professionnelle et autonomie résidentielle des jeunes, *Virginie Mora (Céreq), Emmanuel Sulzer (Céreq), avec la collaboration de Céline Goffette (ENSAE), Olivier Joseph (Céreq)* 291

CAHIER 2

Le logement des ménages pauvres à bas revenus

Les aides au logement : principales évolutions depuis 2001, *Pierre Collinet, Chantal Salesses, Magda Tomasini (Cnaf)* 317

Une caractérisation des conditions de logement des ménages à bas revenus, *Karl Even, Josée Rakotomalala, Annelise Robert (DAEI)* 333

Les conditions de logement des ménages pauvres et très modestes, *Michel Mouillart (université Paris X, Nanterre)* 349

Le logement des bénéficiaires de minima sociaux, *Delphine Nivière (Drees), Maryse Marpsat (Insee), Éric Renard (Drees)* 385

Bilan des sources et méthodes des statistiques publiques concernant les personnes sans domicile, *Maryse Marpsat (Insee)* 413

TROISIÈME PARTIE

Aides locales facultatives et trajectoires des allocataires des minima sociaux

CAHIER 1

Les aides locales facultatives et l'accès au crédit

- Pour une meilleure connaissance des aides locales : les logiques de déclinaison,
Jean-Noël Baillon, Fatima Bellaredj, Olivier Douard, Marie Mazalto (Amedis) 435
- Peut-il exister un droit au crédit pour les particuliers ?
Georges Gloukoviezoff (université Lyon 2) 465

CAHIER 2

Les trajectoires des allocataires des minima sociaux

- L'inscription prolongée dans les dispositifs de minima sociaux :
précarisation et exclusion du marché de l'emploi,
Valérie Cohen (Clerse), Brigitte Larguèze (Recherche et sociétés) 513
- Situations professionnelles, transitions et trajectoires des allocataires du RMI,
Jacques Bouchoux, Yvette Houzel, Jean-Luc Outin (Centre d'économie de la Sorbonne, UP1-Cnrs) 541
- L'apport des analyses longitudinales dans la connaissance des phénomènes
de pauvreté et d'exclusion sociale : un *survey* de la littérature étrangère,
Catherine Pollak, Bernard Gazier (EEP, UP1-CNRS, Centre d'économie de la Sorbonne) 561
- L'apport des analyses longitudinales dans la connaissance des phénomènes
de pauvreté et d'exclusion sociale : un *survey* de la littérature étrangère,
Madior Fall (Inra-EEP et Insee), Marta Menéndez (Inra-EEP et université Paris-Dauphine) 605

Introduction aux « Travaux »

Didier Gelot
Secrétaire général de l'Observatoire

PARALLÈLEMENT à la publication de son *Rapport*, l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale publie *Les Travaux de l'Observatoire 2007-2008*. Cet ouvrage rassemble les synthèses d'études, d'enquêtes et de recherches réalisées à sa demande. Les contributions réunies dans *Les Travaux* n'engagent que leurs auteurs.

Première partie : l'évolution de la pauvreté, l'impact des politiques d'emploi et des transferts sociaux

Le premier cahier rassemble les contributions qui actualisent les **données sur la pauvreté et l'exclusion sociale**. Dans la première contribution de cet ouvrage, Henri Ruiz (Insee) rappelle, à partir de l'enquête Revenus fiscaux 2005, que 3 millions de ménages composés de 7,1 millions de personnes disposent d'un niveau de vie mensuel inférieur à 817 euros par mois. Par ailleurs, 2 millions de ménages perçoivent l'un des principaux minima sociaux : revenu minimum d'insertion (RMI), allocation de parent isolé (API), allocation aux adultes handicapés (AAH) ou minimum vieillesse. Ramenés au nombre d'unités de consommation du ménage, les montants de ces minima se situent en général en dessous de ce seuil.

Pascal Chevalier et Jérôme Pujol (Insee), à partir de la même enquête, indiquent que le niveau de vie moyen mensuel des individus en 2005 est de 1550 euros. Entre 2002 et 2005, les inégalités ont peu évolué et la pauvreté monétaire est restée globalement stable. Les familles monoparentales sont les plus touchées par la pauvreté. Entre 1996 et 2005, elle a diminué dans les zones rurales, alors qu'elle a

augmenté dans les grandes agglomérations. Ils indiquent également, comme le montraient les études antérieures, que le revenu disponible des ménages pauvres est composé pour plus d'un tiers de prestations sociales, alors qu'elles représentent moins de 5 % du revenu disponible des ménages non pauvres.

S'agissant de la pauvreté en conditions de vie, Dominique Demailly et Pascal Godefroy (Insee) observent que, en 2006, 12,7 % des ménages sont pauvres selon ce critère. Toutefois, comme le montrent les auteurs, cette proportion a baissé depuis 2004. Les personnes confrontées à un manque de bien-être matériel vivent souvent seules. Plus fréquemment au chômage ou en difficulté d'insertion sur le marché du travail, elles sont aussi moins diplômées que l'ensemble de la population. Au niveau européen, l'étude de la pauvreté en termes de conditions de vie révèle d'assez fortes disparités entre les pays, mais on retrouve l'opposition traditionnelle entre pays du Nord et pays du Sud, la France se situant dans une position moyenne.

Un nouvel « indicateur de bas revenus », présenté par Catherine Jaulent de la Cnaf, permet de compléter les sources existantes sur la pauvreté monétaire. Au 1^{er} janvier 2006, 15,4 % de la population des moins de 65 ans présents en France métropolitaine répondent à la définition de cet indicateur. 7,8 millions de personnes couvertes par les allocations familiales vivant dans 3,4 millions de foyers allocataires disposent d'un revenu par unité de consommation inférieur au seuil de bas revenus. Plus de la moitié de ces foyers ne sont pas bénéficiaires des minima sociaux versés par les CAF.

Si les statistiques administratives fournissent une vision fine de la pauvreté et de l'exclusion, les données issues du secteur associatif permettent d'apporter un éclairage complémentaire. À l'occasion du *Rapport 2005-2006*, l'Observatoire avait renoué avec un examen des statistiques et des informations sur la pauvreté produites par les associations. Les données associatives montraient que, si la pauvreté n'atteignait pas une population plus large, les difficultés de logement, de travail, de revenus, voire d'accès aux soins pour les personnes étrangères s'étaient aggravées au cours des années 2003 et 2004. Pour Michel Legros (*EHESP*), cette analyse pourrait être reconduite pour les années suivantes. Les données associatives notent cependant une tendance au repli de la population pauvre. En revanche, plusieurs associations utilisent le terme d'« approfondissement dans la pauvreté ». Sans que l'on puisse parler d'une véritable inflexion, un découplage semble donc apparaître entre les personnes les plus proches de l'emploi et du logement et celles qui voient s'éloigner le moment de sortir de la pauvreté. Ce phénomène semble plus marqué pour une partie des personnes d'origine étrangère.

Le deuxième cahier rassemble, quant à lui, des **données actualisées sur l'emploi, le chômage, les politiques de l'emploi et le rôle des transferts sociaux** dans la lutte contre la pauvreté.

Olivier Monneraye (Dares) montre que, après deux années marquées par un nombre de demandeurs d'emploi élevé, la situation sur le marché du travail s'est nettement améliorée à partir de la mi-2005, sous l'effet conjugué du redressement

de la croissance et de la montée en charge des nouveaux dispositifs d'emplois aidés. La mise en œuvre de nouvelles mesures dans le cadre de la gestion du service public de l'emploi explique également une partie de la baisse du nombre de demandeurs d'emploi. La loi de cohésion sociale de 2005, au-delà de ses effets sur le niveau du chômage, a également fortement remodelé les dispositifs spécifiques d'aide à l'emploi.

Si l'année 2005, comme l'indiquent Olivier Blau, Pierre Lamarche et Béatrice Le Rhun (Dares), a été une année de transition, le nombre de bénéficiaires de contrats non marchands a progressé en 2006, après six années de baisse continue. Les auteurs notent en particulier que la part des bénéficiaires de minima sociaux dans les embauches en contrats aidés s'est redressée en 2006, même si la progression du nombre de Rmistes, conjuguée à la baisse du nombre de bénéficiaires de minima sociaux dans les entrées en contrats non marchands, s'est traduite par un moindre taux d'accès de ces bénéficiaires aux contrats aidés par rapport à 2004.

À côté des allocataires des minima sociaux, les jeunes peu qualifiés constituent un public pour lequel l'accompagnement constitue un outil important de la reprise d'emploi. C'est pourquoi, depuis avril 2005, le contrat d'insertion dans la vie sociale (Civis) permet aux missions locales d'accompagner les jeunes en difficulté vers l'emploi durable. Lionel Bonnevalle (Dares) indique que, entre avril 2005 et juin 2007, près de 400 000 jeunes ont signé un tel contrat. Au cours des dix-huit mois qui suivent leur entrée en Civis, la moitié des jeunes connaissent des parcours difficiles : ils accèdent peu à l'emploi, bénéficient surtout de formations et ne parviennent pas à sortir vers l'emploi durable. Pour 36 % des jeunes, au contraire, les périodes d'emploi sont fortement mobilisées et les sorties vers l'emploi durable fréquentes. Enfin, 10 % accumulent une expérience professionnelle importante, sans toutefois parvenir à la consolider par une sortie vers l'emploi durable.

Avec les jeunes, les femmes isolées sont particulièrement touchées par la pauvreté et l'exclusion. L'allocation de parent isolé (API) cherche à répondre aux difficultés de ce public. Son évolution dépend à la fois de la conjoncture du chômage féminin et de la natalité. Magda Tomasini (Cnaf) complète la connaissance de ce public en montrant que la proportion des familles nombreuses y est plus importante que dans l'ensemble des bénéficiaires de prestations familiales et que la moitié des bénéficiaires de l'API ne disposent d'aucun revenu d'activité. Du point de vue des trajectoires, l'auteure indique que si, entre 2004 et 2006, neuf bénéficiaires de l'API courte sur dix sont sortis de la mesure, c'est principalement à cause de la réglementation qui restreint à un an la durée de l'allocation pour les parents isolés d'enfants âgés de 3 ans ou plus. Par ailleurs, un peu plus de la moitié de ceux qui percevaient l'API longue en 2004 la perçoivent toujours en 2006. Le passé professionnel joue un rôle déterminant dans l'insertion professionnelle des allocataires de l'API.

L'information statistique sur les bénéficiaires de l'AAH se restreint bien souvent à des données administratives, notamment issues des fichiers de la branche famille de la Sécurité sociale. Ponctuellement, des enquêtes spécifiques ou portant sur le handicap en général permettent de cibler plus qualitativement ce public. Dans leur article, Muriel Nicolas et Marie-José Robert (Cnaf) mobilisent le Fichier des presta-

tions légales et d'action sociale (Fileas). Partant du constat de l'évolution régulière du nombre de bénéficiaires de l'AAH entre 1994 et 2004, leur analyse porte sur les facteurs potentiels de l'accroissement du stock de bénéficiaires. Elles dressent un portrait des bénéficiaires de l'AAH, tant en ce qui concerne leur localisation que leurs caractéristiques socio-économiques ou leur taux d'incapacité.

Le cahier numéro 3, introduit par Sophie Ponthieux et Émilie Raynaud (Insee), est centré sur les **travailleurs pauvres**. Les auteurs de cette contribution adoptent une posture originale qui leur permet de renouveler l'approche de ce public. Deux définitions sont mobilisées : l'une française, l'autre européenne. Un indicateur complémentaire du lien entre emploi et pauvreté est présenté. Il est fondé sur la notion de « pauvreté économique » définie au niveau de l'individu et non plus du ménage. Selon cette approche, le nombre de travailleurs pauvres est, en 2005, de 1,7 million (définition française) de 1,5 million (définition européenne). Leurs caractéristiques diffèrent assez nettement de celles des travailleurs pauvres au sens usuel : alors que cette population est en majorité masculine, près de 70% des travailleurs économiquement pauvres sont des femmes. La part de l'emploi à temps partiel et celle des alternances sont en outre plus élevées chez les travailleurs économiquement pauvres.

Alice Mainguené (Drees) poursuit cette investigation par une étude des conditions de vie des travailleurs pauvres. Elle montre qu'un quart des adultes hébergés en établissement social ont un revenu issu du travail. Ce sont majoritairement des hommes, des personnes seules sans enfants et des résidents des centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS). Cette population est constituée de quatre sous-populations homogènes, en fonction du type d'établissement d'accueil : les CHRS, les établissements d'accueil mères-enfants, les centres d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada) ou centres provisoires d'hébergement (CPH), et enfin les maisons-relais.

Dans une troisième contribution, Sophie Bérout, Thomas Brugnot, Gwenola Le Naour, Emmanuel Porte (Triangle, université Lyon 2) font le point, au terme d'une enquête auprès des responsables syndicaux, sur la manière dont les organisations appréhendent le phénomène de la pauvreté laborieuse et mettent au point des outils d'intervention. Les auteurs montrent comment les responsables syndicaux, dans l'entreprise ou au niveau de la branche, analysent les problèmes rencontrés par les travailleurs pauvres et comment dès lors la question soulevée est celle d'une extension des droits sociaux liés à la condition salariale et/ou de la création de nouveaux droits ou de nouvelles prestations sociales. Ils pointent le fait que le repérage des situations de pauvreté laborieuse implique que les élus du personnel et les syndicalistes sortent de leur réalité au travail pour comprendre le vécu de la précarité. Cette problématique explique qu'une partie des équipes syndicales ne s'intéressent pas à ce sujet, le rejetant hors du domaine de leur militantisme, tandis que d'autres vont se trouver en quelque sorte bousculées par leur inaptitude à réagir, à atteindre ces salariés en difficulté, à leur apporter des solutions concrètes. Pour d'autres enfin, qui en raison de leur parcours et de leurs responsabilités ont créé effective-

ment des prestations nouvelles destinées aux salariés pauvres, la question de leur visibilité reste forte. Ces dispositifs demeurent en effet peu connus des salariés et enferment parfois les militants syndicaux dans une logique d'assistance et dans une gestion individualisée, au cas par cas, des salariés en difficulté.

Deuxième partie : les conditions de logement des ménages pauvres

Le premier cahier s'intéresse aux **conditions de logement** des personnes pauvres sous différents angles. Tout d'abord, les conditions de logement des ménages jeunes. Jean-Claude Driant (Creteil), Bénédicte Casteran (Insee), Sophie O'Prey (Insee) pointent le fait que, malgré la stabilité de l'âge médian de la décohabitation, le profil des ménages jeunes s'est considérablement transformé, notamment par l'introduction d'une proportion croissante d'étudiants et de personnes vivant seules. Très mobiles et urbains, les jeunes ayant décohabité sont massivement locataires ou accèdent à la propriété de plus en plus tard. Ces caractéristiques sont accentuées chez les jeunes à bas revenus, qui ont plus souvent déjà formé une famille et subissent un effort financier très élevé pour se loger, surtout lorsqu'ils habitent dans le parc privé.

Ce travail est complété par l'étude de Virginie Mora, Emmanuel Sulzer, Olivier Joseph (Céreq) et Céline Goffette (Ensaé) sur le rapport entre insertion professionnelle et autonomie résidentielle des jeunes. Les auteurs analysent le rôle de la précarité de l'emploi à laquelle les jeunes sont exposés dans la prolongation de la domiciliation parentale. Ils examinent en quoi les cohabitations prolongées au domicile parental sont liées à certaines difficultés dans les processus de stabilisation sur le marché de l'emploi et à la faiblesse des ressources qui les accompagne. En l'absence de transferts sociaux et familiaux, la place faite aux jeunes sur les marchés du travail comme du logement conduirait, selon les auteurs, à un ajournement de leur prise d'autonomie résidentielle.

Le cahier 2 porte plus directement sur les **aides accordées aux ménages pauvres** et à bas revenus, ainsi qu'aux conditions de leur logement. Pierre Collinet, Chantal Salesses, Magda Tomasini (Cnaf) retracent les évolutions des aides au logement. Ils montrent que, depuis 1998, le nombre de bénéficiaires de ces aides diminue, pour atteindre 5,7 millions au 31 décembre 2006. Ils soulignent également que les revenus des bénéficiaires ont diminué ces dernières années. Il n'est donc pas surprenant de constater que si parmi les locataires les aides au logement contribuent significativement à la réduction de leur effort financier, les taux d'effort se sont néanmoins accrus de 3 points, pour atteindre 24,6% fin 2006. Cette augmentation est à relier notamment à la hausse des loyers à un rythme supérieur à la revalorisation des aides.

Pour compléter cette caractérisation des conditions de logement des ménages à bas revenus, Karl Even, Josée Rakotomalala, Annelise Robert (DAEI) soulignent

que les 30% de ménages dont les revenus sont les plus faibles résident proportionnellement davantage en province que ceux appartenant aux déciles de revenus supérieurs. Les locataires du parc social sont les plus pauvres au sein des ménages à bas revenus. Si on les compare aux logements occupés par les ménages des déciles de revenus supérieurs, les logements des ménages pauvres sont en moyenne de superficie inférieure pour les locataires du parc privé et les propriétaires occupants, et de superficie identique pour les locataires du parc social. Les ménages pauvres connaissent cependant plus souvent des conditions de surpeuplement et leurs logements sont plus fréquemment moins confortables.

Michel Mouillart (université Paris X-Nanterre) confirme ce diagnostic. Les ménages pauvres et très modestes connaissent des situations de logement dégradées : ils vivent nettement plus fréquemment que les autres ménages dans des logements qui ne bénéficient pas de tout le confort sanitaire et les situations de suroccupation de l'espace sont répandues. Dans ce cadre, les aides personnelles au logement, censées alléger les charges de remboursement des emprunts pour des ménages pauvres et très modestes, ne jouent plus qu'imparfaitement leur rôle dans le cas des accédants. Ainsi, 12,2% d'entre eux bénéficiaient d'une aide personnelle en 2003, contre 8,6% en 2006. Il en est de même du taux de couverture qui se réduit depuis plusieurs années. Il est passé de 50,2% en 2000 à 47,8% en 2006. Les aides au logement continuent néanmoins à réduire le taux d'effort des locataires, la réduction étant maximale pour les familles monoparentales.

Une autre manière d'évaluer les conditions de logement des personnes les plus démunies consiste à s'intéresser aux allocataires des minima sociaux. Ainsi, Delphine Nivière (Drees), Maryse Marpsat (Insee) et Éric Renard (Drees) indiquent qu'un quart des bénéficiaires du RMI, de l'API ou de l'ASS habitent dans un logement prêté par des proches, sont hébergés par des amis ou des parents, vivent à l'hôtel, dans une habitation mobile, ou sont sans domicile. Près de la moitié ne disposent pas du confort sanitaire de base, vivent dans un logement surpeuplé, ou jugent leur logement en mauvais état. Auparavant ils étaient davantage logés dans le parc privé, en chambre d'hôtel, en foyer, en centre d'hébergement, ou bien se trouvaient hébergés par quelqu'un.

Les personnes sans domicile constituent l'objet de la dernière contribution, dans laquelle Maryse Marpsat (Insee) dresse un bilan des sources et méthodes des statistiques publiques concernant ce public. Elle fait le point sur les sources existantes, souvent construites en s'appuyant sur le réseau associatif, sur la définition des personnes sans domicile et sans abri qu'elles utilisent, ainsi que sur le champ qu'elles couvrent. L'auteure rappelle également que les services destinés aux personnes sans domicile travaillent aujourd'hui à se doter d'outils, notamment informatiques, qui devraient permettre à terme de disposer de données centralisées sur les personnes qu'ils hébergent.

Troisième partie : aides locales facultatives et trajectoires des allocataires des minima sociaux

Le cahier 1 introduit cette troisième partie par un travail de Jean-Noël Baillon, Fatima Bellaredj, Olivier Douard, Marie Mazalto (Amedis), dont l'objectif est de mieux

appréhender la réalité des **aides locales facultatives ou extralégales** émanant des collectivités (communes et conseils généraux), ainsi que des organismes sociaux (caisses d'allocations familiales, caisses primaires d'assurance maladie). L'étude est centrée sur la caractérisation des dispositifs locaux, en dégagant, d'une part, les principes qui les fondent (prestations universelles, prestations catégorielles, critères d'accès, degré de générosité...) et, d'autre part, les modalités qu'ils revêtent (secours, prêts, périodicité...).

La question d'un « droit au crédit » et celle du surendettement font également l'objet de cette troisième partie. La question posée par Georges Gloukoviezoïff (université Lyon 2) est celle de s'assurer que l'application de ce « droit » ne se traduit pas par un développement des difficultés de remboursement et des situations de surendettement. Cet article se propose de montrer en quoi la financiarisation de la société a donné un rôle social essentiel au crédit, avant de se pencher sur la réalité des difficultés d'accès, puis d'usage. L'auteur cherche à mettre au jour les contraintes des personnes, ainsi que les besoins auxquels ce « droit au crédit » répondrait, avant de s'intéresser aux caractéristiques de la relation de crédit.

Le cahier 2 porte sur les **trajectoires des allocataires des minima sociaux**.

Une première contribution de Valérie Cohen (Clerse) et Brigitte Larguèze (Recherche et sociétés) cherche à dégager une typologie des bénéficiaires de certains minima sociaux (RMI, ASS et API). Depuis une vingtaine d'années, l'apparition du chômage de masse, la précarisation de la relation de travail et le rétrécissement du champ d'intervention de l'assurance chômage ont entraîné une hausse du nombre d'allocataires, un allongement des durées passées dans ces dispositifs, mais également une diversification de leurs profils. L'article s'attache à mettre en regard des trajectoires d'allocataires particulièrement confrontés aux difficultés d'insertion professionnelle — les jeunes entrant sur le marché du travail et les personnes en fin de parcours professionnel — avec la précarisation et l'exclusion du marché de l'emploi.

Une deuxième contribution de Jacques Bouchoux, Yvette Houzel, Jean-Luc Outin (université Paris 1) analyse les trajectoires des allocataires des minima sociaux. Construit dans le champ des politiques de lutte contre la pauvreté, le RMI cherche à favoriser l'insertion professionnelle et sociale des personnes. Ses modalités institutionnelles et le socle des garanties qu'il offre conduisent les auteurs à appréhender ce dispositif de trois points de vue différents. Il interviendrait d'abord comme une sorte de revenu de subsistance pour des personnes hors de l'emploi. Les limites des dispositifs traditionnels d'assurance chômage et de solidarité lui confèreraient ensuite un rôle de troisième composante de l'indemnisation. Enfin, le calcul différentiel de l'allocation jouerait le rôle d'un complément versé à des personnes dont l'emploi n'offre pas une rémunération suffisante pour franchir le seuil de pauvreté. La prise en compte de cette variabilité fonctionnelle du RMI, qui se combine avec l'hétérogénéité des populations allocataires et leurs trajectoires, permet aux auteurs d'appréhender les transitions des allocataires lors de leur passage par ce dispositif.

Deux autres articles s'intéressent plus spécifiquement à l'apport des expériences étrangères en matière d'analyse longitudinale dans la connaissance des phénomènes

nes de pauvreté et d'exclusion. Un premier *survey* de la littérature étrangère, réalisé par Catherine Pollak et Bernard Gazier (EEP-Sorbonne), s'attache à montrer que, si les recherches académiques françaises se tournent depuis peu vers l'analyse dynamique de la pauvreté, les approches longitudinales ont fait l'objet d'une littérature très abondante dans des pays dont le développement économique et les préoccupations en matière de pauvreté sont comparables à la France. Cette revue de la littérature américaine et européenne contribue à la réflexion autour des moyens de développement de la connaissance des phénomènes de pauvreté et d'exclusion sociale, en s'interrogeant sur les principaux enseignements que l'on peut tirer des études internationales récentes en termes d'outils d'analyse et de recommandations politiques. Le second article de Madior Fall (Inra-EEP et Insee) et Marta Menéndez (Inra-EEP et université Paris-Dauphine), tout en partant d'une problématique identique, s'intéresse en détail aux méthodes économétriques mobilisées à l'étranger pouvant servir de point d'appui à une approche des sources nationales. Il distingue deux types d'analyses de la dynamique de la pauvreté : une analyse basée sur les transitions des individus ou ménages vers et/ou hors de la pauvreté, et de la durée de ces transitions, et une analyse de la dynamique de la pauvreté *via* une transmission intergénérationnelle. En partant de la comparaison de ces types de données, il met en évidence les avantages et les inconvénients des données de panel par rapport aux données transversales et finit par quelques recommandations découlant de l'analyse des apports des études longitudinales.